



**Cellule de Suivi et de Contrôle de la
Gestion des Communes**

Communiqué radiodiffusé
APPEL À CANDIDATURES

Le Président de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) et la Cellule de suivi et de contrôle de la gestion des communes communiquent :

Dans le cadre de l'enrichissement du Fichier national des principales fonctions administratives et techniques des mairies, il est lancé une campagne de sélection complémentaire de candidats pour la liste d'aptitude aux fonctions ci-après :

1. Personne responsable des marchés publics (PRMP) ;
2. Directeur des systèmes d'information (DSI) ;
3. Directeur des services techniques (DST).

Cette liste d'aptitude sera constituée à l'issue d'un processus comprenant les étapes ci-après :

- acte de candidature, en ligne sur la plateforme du service public, pour les postes ouverts ;
- présélection des candidats par traitement informatisé, suivant une approche multicritère ;
- publication de la liste des candidats présélectionnés et examen des réclamations ;
- publication de la liste d'aptitude ;
- entretien individuel des candidats présélectionnés ;
- publication de la liste des candidats admis à l'issue de l'entretien ;
- production des dossiers physiques par les candidats admis ;

- enquête de moralité des candidats ;
- publication de la liste des personnes sélectionnées pour être inscrites au Fichier ;
- inscription au Fichier national des principales fonctions administratives et techniques des mairies des candidats admis dont les résultats de l'enquête de moralité sont concluants.

La candidature est ouverte à toute personne de nationalité béninoise, agent public ou du secteur privé, de la catégorie A échelle 1, ou ayant un niveau de qualification BAC+5.

Les informations sont disponibles sur la plateforme du service public : <https://service-public.bj> ou sur site web : www.decentralisation.gouv.bj.

Tout postulant devra consulter les fiches descriptives des postes à pourvoir et les profils exigés sur la plateforme, puis y soumettre sa candidature en remplissant en ligne, la fiche de candidature et en fournissant tous les renseignements requis.

Les frais de dossier sont fixés à 10.000 FCFA payables en ligne.

La date limite de soumission des candidatures est fixée au dimanche 27 avril 2025 à 18 heures 00 minute.

Fait à Cotonou, le 07 avril 2025

Ont signé :

Landry HINNOU



Landry HINNOU
Coordonnateur

Coordonnateur de la Cellule de suivi et de contrôle de la gestion des communes

Luc Sètonджи ATROKPO



Président de l'Association Nationale des Communes du Bénin